

<p style="text-align: center;">Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 30 mars 2018</p>

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Anne CHAUMAZ, Sébastien BRUN, Serge CAMPANA, Frédéric CHALANCON, Jérôme DIMEGLIO, Dominique LAVANDIER, Serge VILLARD

Absents excusés: Jean-François GUILBERT,
Nathalie RODRIGUES qui a donné pouvoir à Dominique LAVANDIER

Ordre du jour :

- ✓ Comptes administratifs budget communal principal, budget eau et budget assainissement,
- ✓ Comptes de gestion
- ✓ Affectations des résultats
- ✓ Vote du taux des taxes locales
- ✓ Recrutement et rémunération de l'agent recenseur
- ✓ Divers

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil qui est voté à l'unanimité

1) Comptes administratifs 2017 : Commune, Eau, Assainissement

Les comptes administratifs 2017 sont présentés :

Commune :

Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2017 est de 300 985.25 €

Le total des recettes de fonctionnement pour l'année 2017 est de 588 982.63 € y compris le report de 2016

L'excédent de fonctionnement est de 287 997.38 €

Le total des dépenses d'investissement pour l'année 2017 est de 269 451.15 € y compris le report de 2016

Le total des recettes d'investissement pour l'année 2017 est de 188 068.24 € Le déficit d'investissement est de 81 382.91 €

Ensemble : Excédent de 206 614.47 €

Service de l'eau :

Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2017 est de 36 272.52 €

Le total des recettes de fonctionnement pour l'année 2017 est de 72 884.18 € y compris le report de 2016

L'excédent de fonctionnement est de 36611.66 €

Le total des dépenses d'investissement pour l'année 2017 est de 25 004.73 €

Le total des recettes d'investissement pour l'année 2017 est de 54 155.64 € y compris le report de 2016

L'excédent d'investissement est de 29 150.91 €
Ensemble : Excédent de 65 762.57 €

Service assainissement :

Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2017 est de 15 119.02 €
Le total des recettes de fonctionnement pour l'année 2017 est de 22 286.48 € y compris le report de 2016
L'excédent de fonctionnement est de 7 167.46 €
Le total des dépenses d'investissement pour l'année 2017 est de 6 609.86 €
Le total des recettes d'investissement pour l'année 2017 est de 74 344.17 € y compris le report de 2016
L'excédent d'investissement est de 67 734.31 €
Ensemble : Excédent de 74 901.77 €

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

2) Affectation des résultats 2017 : Commune, Eau, Assainissement

Commune : Il est proposé d'affecter le besoin de financement de 81 382.91 € au compte 1068 section investissement et donc un report de 206 614.47 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.
La proposition est adoptée à l'unanimité des présents

Service de l'eau :

Il est proposé d'affecter le résultat de clôture de 36 611.66 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

Excédent de financement reporté en investissement: 29 150.91 €
La proposition est adoptée à l'unanimité des présents

Service assainissement :

Il est proposé d'affecter le résultat de clôture de 7 167.46 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

Excédent de financement reporté en investissement: 67 734.31 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Vote du taux des taxes locales

Comme le veut la réglementation, le vote des taxes locales a lieu avant le vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2018 à chacune des trois taxes directes locales,

DECIDE de retenir les taux portés au cadre de l'état II intitulé : " DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL"

Les taux d'imposition 2018 restent identiques à ceux de 2017

	Bases	Taux 2018	Produits correspondants
Désignation des Taxes	Bases d'imposition	Taux fixés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	427 300	9,78	41 790
Taxe foncière bâti	263 394	11,69	31 680
Taxe foncière non bâti	10 900	73,74	7 964
Montant			81 434

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Recrutement et rémunération de l'agent recenseur

Délibération qui précise la rémunération de notre agent recenseur selon la grille indiciaire et l'indemnité de déplacement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération qui annule la précédente

5) Taxe d'aménagement

Délibération qui consiste à rajouter sur la précédente le plan et la zone où la taxe est applicable et la date d'effet au 1^{er} janvier 2019

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération qui annule la précédente

6) Divers :

Proposition de visite de la centrale EDF de Cruas : le conseil donne un avis favorable. De préférence le samedi

Les Préalables 2018 le 9 juin : Nous accueillerons cette année la Compagnie « La voie Ferrée » avec le spectacle « Pour la beauté du geste »

Le spectacle se déroulera derrière la mairie

Nous aurons un partenariat avec le CIVAM qui proposera un petit marché de producteurs ainsi que des assiettes paysannes pour le public

Propreté à Basaltine : Un membre du conseil fait état de nombreux déchets dans la zone Basaltine et en particulier de plastiques. Cela sera signalé à l'entreprise concernée.

Salle le Préau : Salle bruyante lors de manifestations avec un important public.

Opération Ambroisie : Opération organisée par le SMBEF le 24 juin sur Alba la romaine

Prochain conseil :

Le prochain conseil est prévu le vendredi **13 avril 2018** à 20H30.